

## AgriLend

### La nouvelle plateforme de financement participatif présente sa solution de prêt dédiée à la filière agricole



**Lionel LASRY et François FROMAGET**  
Fondateurs  
AGRILEND,  
plateforme de  
financement  
participatif consacrée à  
l'ensemble de la filière  
agricole et viticole

**A**griLend, fondée par **Lionel LASRY** et **François FROMAGET** et lancée au début de ce mois de septembre, est une nouvelle plateforme de financement participatif consacrée à l'ensemble de la filière agricole et viticole. Agréée à l'ORIAS en tant qu'Intermédiaire en Financement Participatif en mars 2017 sous le n°17001539, elle fait partie de ces nouveaux acteurs de l'économie collaborative qui permettent l'échange direct entre individus et entreprises : par le biais du site internet [www.agrilend.fr](http://www.agrilend.fr), des particuliers peuvent prêter à des acteurs du monde agricole rigoureusement sélectionnés afin de financer les projets nécessaires à leur développement.

**Le modèle de financement participatif choisi par AgriLend est celui du prêt, et permet au grand public de soutenir jusqu'à 2 000 € des projets sélectionnés par AgriLend pour des financements allant de 50 000 € à 1 M €.** Cette forme de financement choisie par AgriLend vise à combler un besoin du monde agricole et viticole qui n'est pas adressé par les acteurs du financement participatif existants. Les financements peuvent ainsi permettre l'achat de matériel ou de foncier, la réalisation de projets innovants dans le domaine de l'énergie ou de la robotique ou encore la transformation, la distribution ou la transition écologique et biologique.

Par son rôle d'intermédiaire, AgriLend réalise l'analyse et la stricte sélection des dossiers d'emprunts qui sont présentés sur la plateforme en un temps minimum (moins de trois jours), assure la **transparence** aussi bien sur les dossiers présentés que sur les conditions des prêts et se charge de la **communication** sur les emprunteurs et leurs projets. Conscient que l'analyse du risque est l'un des sujets clés, et en plus des compétences de ses profils

internes, AgriLend s'est entouré d'experts en financement et en économie du monde agricole et a investi dans des bases d'analyses financières performantes.

Afin d'aligner au mieux les attentes des prêteurs et emprunteurs de la plateforme, les prêts financés par les particuliers sont à échéances mensuelles pour des maturités allant jusqu'à cinq ans. Les remboursements qui incluent un taux d'intérêt entre 4% et 8% sont versés par les porteurs de projets directement aux particuliers qui les ont soutenus.

AgriLend perçoit, uniquement en cas de réussite de la collecte de financement, une commission puis des frais de gestion lors de la phase de remboursement. AgriLend s'est associée à BPCE pour la gestion des flux financiers, a accès aux bases Scores et Decisions et Fiben de la Banque de France pour l'analyse des dossiers et a un contrat groupe avec l'assureur Groupama Gan Vie afin d'apporter aux porteurs de projets une protection en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie.

La volonté d'AgriLend est de **rapprocher le monde agricole de l'ensemble de la population grâce à un produit d'épargne différent de l'existant et qui permet un investissement utile. En mobilisant cette épargne pour la filière agricole française, qui est leader en Europe, AgriLend souhaite aider le monde agricole à faire face aux enjeux actuels** : besoins de transformation, solutions historiques de financement parfois insuffisantes... La solution créée par AgriLend se veut la plus simple et flexible possible : tout est réalisable en ligne, aucune caution personnelle du dirigeant n'est demandée, le rachat anticipé est gratuit, et permet de **mettre en lumière les projets des agriculteurs.** ■